

**Avenant de révision du 13 juin 2022
à l'accord Re-Nouveau France 2025
du 14 décembre 2021**

ENTRE

Renault s.a.s., ACI Villeurbanne, Maubeuge Construction Automobile, Alpine Cars, Société des Automobiles Alpine, Sofrastock International, Société de Véhicules Automobiles de Batilly, Société de Transmission Automatiques, SODICAM², Renault Digital et Renault Software Labs

Représentées par M. Maximilien FLEURY
DRH Renault France



ET

Les organisations syndicales ci-dessous :

C.F.D.T.

représentée par M. Jean-François NANDA

Jean-François NANDA

C.G.T.

représentée par M. Jean-François PIBOULEAU

C.F.E./C.G.C.

représentée par M. Cyril MEZIERE



F.O.

représentée par Mme Mariette RIH

Mariette RIH

Fait à Boulogne Billancourt, le 13 juin 2022

**Avenant de révision
à l'accord Re-Nouveau France 2025
du 14 décembre 2021**

ENTRE

Renault s.a.s., ACI Villeurbanne, Maubeuge Construction Automobile, Alpine Cars, Société des Automobiles Alpine, Sofrastock International, Société de Véhicules Automobiles de Batilly, Société de Transmission Automatiques, SODICAM², Renault Digital et Renault Software Labs

Représentées par M. Maximilien FLEURY
DRH Renault France



ET

Les organisations syndicales ci-dessous :

C.F.D.T.

représentée par M. Jean-François NANDA

Jean-François NANDA

C.G.T.

représentée par M. Jean-François PIBOULEAU

C.F.E./C.G.C.

représentée par M. Cyril MEZIERE



F.O.

représentée par Mme Mariette RIH

Mariette RIH